

Egalement la syllabe TIS vue par Dulac se refuse à représenter la finale d'un mot à l'accusatif, cas qu'exige nécessairement le verbe *restituerunt*, à moins de supposer une lacune de plusieurs mots.

Sans vouloir parcourir le champ illimité des conjectures à la recherche de toutes les hypothèses probables (1), en voici une des plus simples. Dulac aura pris, chose facile sur un texte fruste, un E pour un I, TES pour TIS. De plus, le mot *juventutis* de la ligne précédente pouvait être écrit abréviativement : IVENT suivi d'un point. Reste alors la lettre V, la première du mot *vias* : *Vias et ponTES*. Déjà le savant chanoine M. Greppo avait conjecturé le mot *vias* dans les deux lettres VS (2).

Mais que veulent dire ces mots *vias et pontes*? Pourquoi les rencontre-t-on si souvent sur les inscriptions au lieu de *viam et pontes* ou plus logiquement *viam cum pontibus*? Sans doute le pluriel *vias* doit s'interpréter

(1) *Rudus*? Il manquerait la confirmation d'un second exemple épigraphique : — *Opus pontis* comme sur une inscription au nom de Trajan? Il faudrait alors supposer qu'il a existé un pont à l'endroit où la colonne a été trouvée, et qu'à l'époque romaine cette colonne était placée sur ce pont ou aux abords de ce pont. En outre il manquerait la place du mot *opus*. — *Arcus* ou plutôt *arcuus* désignant une série d'arcs pour supporter la route au-dessus d'une vallée ou d'un lieu en dépression? Quelque étonnant que cela puisse sembler de la part des Romains qui, affectant de conserver à leurs routes la ligne droite et le même niveau, avaient quelquefois à traverser en exhaussement des vallées très-profondes, il ne paraît pas qu'ils aient jamais suspendu ces routes sur des viaducs percés d'arcs comme on le fait de nos jours. Il n'est question dans Bergier que de chaussées pleines.

(2) Etudes archéol. sur les eaux therm. de la Gaule, p. 78.